

Questions d'ethnies

Le n° 66 de *Politique africaine* comportait un article de Catherine Coquery-Vidrovitch consacré à l'historiographie africaniste de langue française et anglaise. Dans cette contribution, l'auteur utilisait la notion d'ethnie qui a déjà été abordée dans le n° 61. François Gaulme reprend le débat, en adressant la lettre suivante à la rédaction.

COMME d'autres peut-être, j'ai été surpris par l'inexactitude avec laquelle Catherine Coquery-Vidrovitch a traité la question du sens originel du mot « ethnies » dans votre numéro 66, au milieu de son article « Réflexions comparées sur l'historiographie africaniste de langue française et anglaise », pp. 91-100.

Elle y écrit en effet, p. 95 : « *Sous la pression de l'actualité révélatrice de désadaptations conceptuelles flagrantes, le travail a commencé d'être entrepris en quelques domaines, comme celui de l'ethnie. Jusqu'à la fin des années 80 en effet, le mot était chargé dans la littérature anthropo-historique néo-coloniale de sens cumulés au cours du temps : le mot provient du grec où le substantif désignait les étrangers de la campagne par opposition aux citoyens libres de la cité-État (ces derniers seuls civilisés) ; il a pris à l'époque moderne le sens de païen par opposition aux chrétiens (dictionnaire Littré, XIX^e siècle). Autrement dit, il s'agissait à proprement parler de rustres non civilisés (tradition versus modernité).* »

Sans répondre aux exigences des philologues professionnels, on peut montrer rapidement mais clairement que le sens du grec ἔθνος, εὐς, -ous, dont dérive directement le français « ethnies », n'est pas celui indiqué dans le passage qui vient d'être cité, pour son sens non religieux, et que, si ce dernier en revanche est bien exact, il n'est pas « moderne », puisqu'il remonte à la version grecque de l'Ancien Testament, celle des Septante, commencée au III^e siècle avant notre ère, les auteurs ultérieurs (dont les évangélistes et saint Paul) n'ayant fait que suivre une déjà longue tradition.

Je citerai pour m'appuyer deux dictionnaires français-grec (ancien) courants, dont l'un date de la fin du XIX^e siècle et l'autre de notre époque :

– A. BAILLY, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette (en prenant les références dans la 16^e édition, 1950) donne les sens suivants à l'article ἔθνος : « I. Race, peuple, nation, tribu [...] 2. En parlant d'animaux [...] 3. Classe, corporation, selon la profession [...] 4. Sexe [...] II. Abs. race de peuples, race, nation. [...] 2. Les Gentils (cf. ἔθνικός) par rapport aux Hébreux [...] » avec notamment, pour référence de ce dernier sens, « *Septante*, Psaumes, 2, 1 » et « *Matthieu*, 10, 5 » ;

– V. MAGNIEN, M. LACROIX, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Belin, 1969, confirme dans l'ensemble ces définitions, tout en les affinant et les classant différemment : « 1) Groupe, masse, troupe de gens ou d'êtres agissant ensemble [...] 2) Groupe, ensemble, classe, foule d'êtres ayant même nature [...] 3) Classe, corporation, groupe de gens ayant même profession [...] 4) P. ext. sexe [...] 5) Groupe de gens ayant mêmes habitudes,

même origine, peuple, nation, race. 6) depuis ARTT [Aristote], nations étrangères, gens ; chez les Juifs puis chez les Chrétiens, les Nations, les Gentils [...]. » Ce dictionnaire précise aussi (p. 481) qu'ἔθνος est de « même racine » qu'ἔθος, qu'il traduit par « coutume » et dont l'emploi en français, transcrit simplement dans l'alphabet latin, est de plus en plus courant aujourd'hui (jusque dans les publications non universitaires) pour désigner un type de « comportement » propre à un groupe social et conforme à ses valeurs.

On trouve d'autre part dans E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes. 2. Pouvoir, droit, religion*, Paris, Éditions de Minuit, 1969, p. 90, une distinction éclairante entre l'emploi en grec ancien d'ἔθνος et de δῆμος (« peuple ») : « *Dēmos* [δημός], concept territorial et politique, désigne à la fois une portion de territoire et le peuple qui y vit. Par peuple, il faut entendre ici autre chose que *ethnos* (ἔθνος), déjà du fait que *ethnos* ne se dit pas seulement des hommes, mais aussi des animaux, des abeilles, tandis que l'on n'emploie jamais *dēmos* en pareil cas. En outre, *ethnos* constitue des expressions comme *éthnos laôn*, *éthnos hetairon*, pour désigner le groupement des compagnons de combat. Il ressort enfin des exemples homériques que *dēmos* est un groupement d'hommes unis seulement par une commune condition sociale et non par un lien de parenté ou une appartenance de caractère politique. »

On voit donc que la signification générale du substantif grec ἔθνος qui, transcrit en français, a donné « ethnologie », reste aussi vague finalement que dans l'emploi anthropologique actuel de ce dernier mot, ayant fini par se substituer récemment à une « tribu » bien usé par de multiples réemplois à partir de son origine latine.

On remarque d'ailleurs une certaine évolution de l'usage scientifique français sur ce point précis :

M. MAUSS, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot (référence prise dans l'édition de poche de 1971 ; 1^{re} éd., 1947, d'après un cours professé de 1926 à 1939), constatant, p. 142, qu'« une première difficulté consiste à définir », ne retenait pas encore, cependant, le terme « ethnologie ». Il conseillait pour l'usage ethnographique : « On évitera le mot peuple ou peuplade ; tribu est préférable, une tribu se définissant par la défense de ses gens, par un fait de droit international privé : nous sommes tous solidaires du dernier des Français qui se trouve à l'étranger. »

En revanche, A.C. TAYLOR, in P. BONTE-M. IZARD (éd.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, écrivait, p. 242 : « Dans l'usage scientifique courant, le terme ethnologie désigne un ensemble linguistique, culturel et territorial d'une certaine taille, le terme de tribu étant généralement réservé à des groupes de plus faible dimension. »

Il ajoutait aussitôt, pour bien exprimer le flou de cette notion et les critiques nouvelles auxquelles donnait lieu un emploi inconsidéré : « *Constamment évoquée, puisqu'elle se réfère à l'unité de base des études anthropologiques, c'est pourtant en France l'une des notions les moins théorisées de la discipline. On commence à peine à s'interroger explicitement sur son contenu et ses implications, en même temps qu'on remet en cause l'approche monographique qui lui est liée. En revanche, l'idée d'ethnologie nourrit depuis quelques décennies une littérature abondante [...].* »

C. Coquery-Vidrovitch, dans le passage qui a provoqué ma réaction, exprime donc bien, j'en conviens, la remise en cause de la notion moderne d'« ethnie » dans le courant anthropologique et historique actuel de l'africanisme français. Mais elle se trompe sur le sens originel du mot grec ἔθνος, qu'elle déforme en paraissant ignorer complètement, d'ailleurs, les réalités véritables de la πόλις, la « cité grecque », pour parler comme Gustave Glotz.

Il convient de rappeler à ce sujet que dans cette forme très spécifique de micro-État, les « citoyens libres » ne s'opposaient pas en bloc aux « étrangers de la campagne », puisque les πολῖται (« citoyens »), distincts des δούλοι (« esclaves ») comme des ξένοι (« étrangers ») ou encore μέτοικιοι (« métèques ») s'ils résidaient dans la cité-État, pouvaient habiter aussi bien en ville qu'aux champs ou dans des bourgs secondaires, une πόλις comme Athènes, Sparte, Thèbes ou bien Corinthe étant constituée à la fois d'un noyau urbain central (avec citadelle) et d'un pourtour rural qui formaient un tout quant à l'identité « politique » et la souveraineté.

Pour m'appuyer à nouveau sur l'érudition hellénisante sans m'y enfoncer, je me limiterai encore à citer un ouvrage courant, le *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Paris, Fernand Hazan, 1966, dont deux passages de l'article « cité », dû à Pierre Devambez, me paraissent très éclairants : (p. 107) « [...] chez nous, une ville est d'abord un groupement urbain, alors que les membres de la polis, les citoyens, unis avant tout par une communauté d'origine et d'intérêts, étaient pour une bonne part dispersés hors de l'agglomération, dans la campagne voisine, en petits villages ou dans des fermes isolées. On a même vu des cités survivre à la destruction de la ville. [...] (p. 108) L'exercice de ces charges et de ces droits [dans les institutions de la cité] donne d'ailleurs au plus humble des citoyens un sentiment de supériorité sur tout une partie de la population qui vit à ses côtés : non seulement les esclaves, mais surtout les étrangers domiciliés, les métèques, qui sont libres, qui sont souvent riches, mais qui ne font pas partie de la communauté. »

Le but principal de l'article que j'incrimine n'était certes pas de pénétrer très avant dans les réalités grecques anciennes, les remarques concernant celles-ci n'étant qu'une sorte d'incise amenée par la réflexion de C. Coquery-Vidrovitch sur l'approche de la notion d'« ethnie » par l'africanisme contemporain.

Ne cherchant moi-même à n'être qu'un simple observateur de l'Afrique, je souhaiterais donc ajouter à ces remarques factuelles un rapide commentaire pour les éclairer quant à leur portée dans notre domaine commun.

Il me semble que l'africanisme français est devenu depuis quelques années exagérément sensible au contenu de la notion d'« ethnie ».

Or, si ses divers représentants avait bien effectué jusqu'au bout l'indispensable travail philologique et historique à ce sujet, ils auraient dû constater qu'ἔθνος n'est guère plus précis en grec que ne l'est « ethnie » en français, et que la justification de l'emploi universitaire de ce dernier mot – plutôt que « peuple » par exemple – ne tient finalement à rien d'autre qu'à l'usage pluriséculaire de donner une racine grecque à tout terme scientifique.

Cet emploi anthropologique ou historique flou du mot « ethnie » reste bien distinct de la valeur religieuse remarquablement stable d'ἔθνικός, donnant en latin *ethnicus* (que j'ai trouvé jusque dans les archives sur le Congo du XVI^e siècle...) et en français « ethnique » avec le sens rare (« dans le style des Pères de l'Église », commente Littré) de « païen ».

Pourtant, ce n'est pas le cœur sémantique d'« ethnie » qui importe le plus, puisqu'il y aura toujours là un faux problème (ou plutôt une aporie) en examinant les choses quant à l'étymologie, mais bien sa valeur opérationnelle. Or, celle-ci demeure entière quoi qu'il arrive, puisqu'elle tient à la précision ou la portée d'une définition dont l'arbitraire compte pour rien.

De là viennent l'ornière des querelles intérieures françaises sur l'« ethnie » et la légitimité parallèle et opposée du thème de l'« ethnicité » dans la recherche internationale contemporaine en sciences sociales, sur l'Afrique comme le reste du monde.

Pour ma part, c'est la raison pour laquelle je préfère parler de « groupes ethniques » que d'« ethnies », mais en ajoutant aussitôt que de tels éléments sociaux sont incontestablement la source de problèmes parmi les plus graves du monde contemporain, très caractéristiques de celui-ci depuis une décennie.

Je n'ai pas toujours eu l'impression que la recherche africaniste française, dont la faiblesse et le charme à la fois tiennent de longue date à un intellectualisme aérien, reconnaisse aussi facilement ce fait, préférant se perdre aujourd'hui dans les dédales de l'histoire ethnique (qui sont une évidence mais ne détruisent pas les données synchroniques) ou nier les phénomènes identitaires en dehors du domaine exclusif de la conscience pensante.

Est-ce de la sorte un hasard si *Politique africaine* fit appel à deux plumes britanniques pour aborder enfin sans faux-fuyant, dans son numéro 61 de mars 1996, le thème de l'ethnicité ?

Vous répondrez mieux que moi à cette question, mais « sans tomber dans ce travers si typique de nombre d'intellectuels français qui consiste à trouver une sorte de plaisir masochiste à dénigrer leur propre culture » (comme l'écrit C. Coquery-Vidrovitch, p. 91 de l'article que je commente), je regretterai quant à moi, et pour élargir le débat au-delà de l'Afrique, que la remarquable anthologie publiée dans les *Oxford Readers* en 1996, *Ethnicity* (John Hutchinson et Anthony D. Smith éd.), ne compte qu'un seul texte d'auteur français sur 63 (n° 27, dans la section IV, *Ethnicity in the Modern World*, une réflexion sur « ethnicité fictive » et « État-nation », tirée d'une coédition d'Étienne Balibar à Londres en 1991, *Race, Nation, Class*) et n'ait, me semble-t-il, eu que très peu d'échos en France où le travail sur des thèmes comme l'ethnicité, la culture et l'identité me paraît toujours peu abouti, parce que soumis à de très fortes pressions du milieu universitaire lui-même, attitude qui mériterait certainement une étude sociologique propre.

Sans l'esquisser ici, ce qui sortirait de ma compétence, j'espère seulement, par les remarques qui précèdent, encourager parmi les africanistes français un plus grand scrupule factuel, un examen plus froid et moins passionné des questions ethniques, mais aussi plus ouvert et réaliste, car ces phénomènes qu'ils escamotent volontiers troublent cependant décideurs comme opinion publique de leur pays au point d'exiger d'urgence – et sur l'Afrique de 1997 précisément – un regard scientifique moins timide ou vacillant.

François Gaulme
Septembre 1997